

Questions de Règles 09/2020

Question : Un joueur retrouve sa balle dans une zone à pénalité. Il décide de la jouer comme elle repose et son coup envoie la balle hors limites. Quelles sont les options qui s'offrent à lui pour remettre une balle en jeu ?

Réponse : La réponse nous est donnée par la R17.2b

Soit il droppe une balle dans la zone à pénalité avec 1 coup de pénalité

Soit il choisit de sortir de la zone à pénalité avec 2 coups de pénalité en prenant un dégagement conforme aux différentes options de la R17

- • En arrière sur la ligne drapeau point d'entrée
- • A deux longueurs de club du point d'entrée (zones à pénalité rouges exclusivement)
- • D'où il a joué le coup précédent à l'extérieur de la zone à pénalité

17.2b Balle perdue, hors limites ou injouable à l'extérieur de la zone à pénalité après avoir été jouée depuis une zone à pénalité

Après avoir joué une balle depuis une zone à pénalité, un joueur peut parfois être tenu ou choisir de prendre un dégagement coup et distance car la balle d'origine est :

- Soit hors limites ou perdue en dehors de la zone à pénalité (voir Règle 18.2),
- Soit injouable à l'extérieur de la zone à pénalité (voir Règle 19.2a).

Si le joueur prend le dégagement coup et distance en droppant une balle dans la zone à pénalité (voir Règle 14.6), et décide par la suite de ne pas jouer la balle droppée là où elle repose :

- Le joueur peut prendre un dégagement supplémentaire à l'extérieur de la zone à pénalité selon la Règle 17.1d(2) ou (3) (pour une zone à pénalité rouge) ou selon la Règle 17.2a(2).
- Si le joueur agit ainsi, il encourt **un coup de pénalité supplémentaire**, soit un **total de deux coups de pénalité** : un coup pour le dégagement coup et distance et un coup pour le dégagement en dehors de la zone à pénalité.

Le joueur peut directement se dégager en dehors de la zone à pénalité, sans avoir au préalable droppé une balle dans la zone à pénalité, **mais** il encourt quand même un **total de deux coups de pénalité**.

Pénalité pour avoir joué une balle d'un mauvais endroit en infraction avec la Règle 17.2_ : pénalité générale selon la Règle 14.7a.